

MÉMOIRES  
DE LA  
SOCIÉTÉ HISTORIQUE  
ET  
ARCHÉOLOGIQUE  
DE L'ARRONDISSEMENT  
DE PONTOISE  
ET  
DU VEXIN

---

TOME XXXVI

---



PONTOISE  
BUREAUX DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE  
52, RUE BASSE, 52

1921



12697



# Jovialités pontoisiennes

à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle

*Communication de M. J. DEPOIN*



La collection de pièces fugitives triées des papiers de ses ancêtres, les Fontaine, par notre regretté collègue Jules Ecorcheville, en contient d'imprimées, presque toutes officielles, dont nous avons entretenu déjà la Société historique ; elle en renferme aussi de manuscrites, celles qu'on se passait sous le manteau, ou dont on égayait les soirées d'après-soupers. Leur origine pontoisienne est indubitable, elles sont remplies d'allusions qu'on dégage encore aisément ; le style en est facile et léger, encore que souvent très mordant. Il en est de touchantes, comme celle dont une femme de cette famille, esprit délicat et distingué, salua l'anniversaire de son mari dans un joyeux festin, et qui fut lue dans une de nos séances.

Je veux aujourd'hui vous communiquer deux pièces manuscrites ; l'une est un Noël, l'autre une chanson paysanne satirique. Elles ne sont datées ni l'une ni l'autre, mais certains passages suffisent à y suppléer. Le Noël a été rédigé au moment où la maison des Jésuites de Pontoise venait d'être fermée sans que leur éloignement fût regardé comme définitif. Il a donc été chanté le 25 décembre 1762.

On sait ce qu'est un Noël au sens chansonnier du mot. C'est une revue, tantôt laudative, tantôt malicieuse, qu'au gré de ses sympathies ou de ses ressentiments, l'auteur passe des personnes, des corps ou des communautés qui l'entourent, en leur imputant une contribution à la fête de la Nativité. L'enfant divin vient de naître ; à cette nouvelle, chacun accourt avec des présents. Le thème se prête à des variations

infinies. A celui que nous allons citer, il serait amusant d'en opposer un autre, fort caustique celui-là, que Le Rat de Magnitot, l'auteur de *la Martinade*, fit en 1790 sur l'élection des officiers municipaux.

Le nôtre se tient sur les limites de la raillerie douce par moments, et la plupart du temps se borne à souligner des particularités qui, pour n'être pas malveillantes, ne sont pourtant pas dénuées d'intérêt. C'est le défilé du « Tout-Pontoise » d'alors, voire des faubourgs et des villages limitrophes. Il se chante sur le rythme d'un Noël célèbre entre tous et qu'on trouve, à côté de celui des bons Bourgeois de Châtres, en tête de tous les recueils : « Laissez paître vos bêtes ».

Quel son frappant m'étonne ?  
 Dans l'obscurité de la nuit,  
 Je tremble, je frissonne,  
 Quel signe me poursuit ?

Le bruit des airs  
 Vient-il d'Auvers ?  
 Que disent ces sons merveilleux,  
 Ces cris, ces chants miraculeux ?  
 D'une façon courtoise  
 Tous les habitants d'Andrésy  
 Accourent à Pontoise  
 Avec ceux d'Eragny.

Des feux légers  
 A nos bergers  
 Ont enseigné par leur signal  
 Du Rédempteur le lieu natal.  
 Voyons cette merveille.  
 Partons, ma sœur, dans le moment.  
 J'ai la puce à l'oreille  
 De cet accouchement.

Courons soudain,  
 Prenons en main  
 Un panier rempli de raisin,  
 Un pain de sucre, un pot de vin ;  
 Pour moi je me dépêche  
 D'offrir un présent à l'Enfant.  
 Je lui porte en sa crèche  
 Du beurre et du miel blanc.

Par la nature des présents qu'il énumère, l'auteur du Noël laisse

entrevoir sa prédilection pour l'agriculture, qui s'exerçait tout autour de la ville, et comprenait le soin des ruches et l'élevage des animaux. C'est une paysanne des faubourgs qu'il choisit pour « commère » de son Noël.

A son berceau,  
D'un bel agneau,  
De deux pigeons et d'un cheveau  
Je vas lui faire le cadeau.  
Crainte qu'il ne s'enrume,  
J'ai de la soye et du coton,  
Un coussinet de plume  
Et des pieaux de mouton.

Soulignons ici la prononciation « piau » pour « peau », nous la retrouverons dans une satire locale tout à l'heure.

Crois-moi, Fanchon,  
Prends ton manchon,  
Cache ton nez et ton menton,  
Car voicy la rude saison.  
Je sens que la gelée  
Me fait déjà claquer des dents.  
Pour m'empêcher l'onglée  
J'ai mis aux mains mes gands.

Ce détail montre que les fermières d'alentour ne se privaient ni de manchons ni de gants; ils sont orthographiés ici *gands* par un *d*, comme si leur nom venait de la ville flamande, alors qu'un texte du VII<sup>e</sup> siècle appelle déjà *wantos* les moufles qu'un célèbre missionnaire perdit en traversant Paris, la subtilité d'un voleur à la tire les ayant détachés de sa ceinture où il les avait suspendus. Rien de nouveau sous le soleil qui éclaire les bords de la Seine, depuis le temps de Clotaire II, père du fameux Dagobert.

A partir du couplet suivant, commence la revue des spécialités gastronomiques ou commerciales et des établissements publics et privés de Pontoise et d'alentour.

Va t'en, Suzon,  
A Maubuisson :  
Demande une couple d'œufs frais  
Et deux bons poulets à l'engrais.

En passant par l'Aumone,  
Prends chez l'hotellier du *Dauphin*  
Pinte de vin de Beaune  
Dessous ton casaquin.

A Saint-Denis  
Exprès j'ai pris  
Des talmouses dans mon carton,  
De la galette et du raton.  
On trouve aux Urselines  
Des gateaux fins et des biscuits,  
Des bonsbons, des pralines,  
Des amandes, des fruits.

Les Ursulines (on prononçait Urselines) étaient la maison d'éducation distinguée de Pontoise. On voit qu'elles cultivaient d'autres branches intéressant les jeunes filles et leurs mamans.

De leurs raisins  
Les Mathurins  
Ont conservé dans leur dortoir  
Des grapes de blanc et de noir;  
Ils vont en faire hommage  
A la mère d'Emmanuel,  
Et dans leur hermitage  
Ils chanteront Noël.

Le sacristain  
De Saint-Martin  
A préparé depuis longtemps  
De la bougie et de l'encens.  
D'une manière honnête  
Il fait sa générosité  
En l'honneur de la fête  
De la Nativité.

Le carillon  
De Saint-Melon  
Pour la musique en faux bourdon  
A la ville a donné le ton.  
Au fauxbourg Notre Dame  
Sur ses cloches maître L'ami  
Cherche nouvelle game  
D'un air en *E, si, mi*.

Aux Cordeliers

Les fusiliers

Pour rendre gloire au Dieu d'amour  
S'assembleront au point du jour.

Boudaut, de sa trompette,  
Faira briller les sons charmants.

Legat sur sa musette  
Veut répondre aux accens.

Les Capucins

Sont incertains

S'ils auront un peu de produit  
Du chant des Bergers cette nuit.

Les quettes par la ville  
N'en auront point un moindre cours  
Et le Gardien tranquille  
Sçait pourvoir aux secours.

Dans le saint lieu

De l'Hôtel Dieu

L'abbesse dispose un berceau  
Pour recevoir l'enfant nouveau.

Par les dames Angloises  
Les oreillers en sont cousus  
Sur les modes françoises  
Pour reposer Jesus.

A Loyola

Cette nuit-là

La réjouissance sera  
Par le silence, et cœtera.  
A son rang et sa place  
Un jour viendra que par honneur  
Les compagnons d'Ignace  
Recevront leur Sauveur.

D'un ton égal,

Le principal

Dans son Collège, pour le mieux,  
Ordonnera des chants joyeux.

Au premier mot, sans peine,  
Ses écoliers s'animeront :  
Jusqu'à perte d'haleine  
Noël ils chanteront.

Les Enfermés  
Sont bien charmés  
D'apprendre à façonner des draps  
Et que Jésus leur tend les bras.  
De bon cœur, à Lorette (1),  
Ils vont étendre leurs drapeaux  
Près d'une cassolette,  
Allumer leurs flambeaux.

Pour l'Éternel  
Au Mont Carmel  
Sans cesse fumera l'autel  
Du bon archange Gabriel.  
De Joseph et Marie  
Les doux noms y seront chantés.  
Les vrais enfans d'Elie  
En seront enchantés.

Au fils naissant  
Du Tout Puissant  
Il faudrait un peu de sirop  
Pour calmer ses cris au maillot.  
Les dames Carmelites  
Ont des conserves de citron  
Et des pattes bénites  
Et du jus de limon.

De l'Isle Adam  
Au jour de l'an  
J'aurai pour son étrenne un fan  
Avec deux aunes de ruban  
Et moi pour son batême  
J'irai chez De Fer le traiteur  
Commander une crème  
Et du vin de liqueur.

Ma sœur Catin,  
J'ai du chagrin.  
Pour la bouillie au beau gratin  
Il fallait en faire à Saint-Ouën.  
Demande à la voisine  
Du marchand Baptiste Guyot  
Un litron de farine  
Et du lait plein un pot.

(1) Notre-Dame de Lorette était un petit oratoire qui a disparu depuis la Révolution.

C'est fort bien dit.  
 Mais quel depit!  
 M'en donnera-t-elle a credit ?  
 Chacun preche pour son profit.  
 C'est là qu'en assurance  
 On trouve l'hospitalité.  
 Crois que la Providence  
 Aide à la charité.

N'aurois-tu pas  
 Un chapon gras,  
 Une carafe d'hypocras ?  
 Joseph en feroit ses choux gras.  
 J'apporte à ma cantine  
 Du pain mollet de chez Rousseau,  
 Une poularde fine  
 Dont m'a fait don Chesnaux.

Mais j'oublois  
 Le jour des Roys.  
 En attendant le Carnaval,  
 Il faut bien un petit regal.  
 Des magasins de Sèves  
 J'ai du vin du meilleur endroit,  
 Des gateaux a la fève  
 Pour crier le Roy Boit !

Chez le curé  
 De Saint-André  
 Nous trouverons du bon café,  
 Du chocolat et du bon thé.  
 Moi contre la froidure  
 J'emporterai dans mon jupon  
 Une ample couverture  
 Pour cacher le poupon.

L'as-tu bien vu ?  
 L'enfant est nu  
 Sur de la paille, au dépourvu,  
 Jesus est né, le croirois-tu ?  
 Le souverain des anges  
 En tel etat est-il couché ?  
 Pour acheter des langes  
 Montons vite au marché.



Le gros Thomas  
Fait des hélas !  
D'ouïr qu'à Bethléem soit né  
Un roy qui des Cieux est donné.  
Quelle douleur amère !  
Cet état n'est-il pas touchant  
De voir dans la misère  
Les parents et l'enfant ?

Du grand Fleuret  
Le fils cadet  
Veut composer un cabinet  
Pour le poupon de Nazareth.  
Sa femme charitable  
Par pitié de le voir souffrir  
Lui porte à son étable  
Un drap pour le couvrir.

Par ses talens  
Le fin Bontems  
Avec goût surprendra les gens.  
Pour des petits appartemens  
Il veut à la famille  
De son crayon offrir les traits,  
D'une façon gentille  
Dessiner un palais.

Pleurez, mes yeux :  
Le roi des Cieux,  
Pour enseigner la pauvreté,  
Veut naitre dans l'obscurité  
Son temple est une etable ;  
Il s'y refugie en un coin.  
Son trône respectable  
Est fait d'un peu de foin

Mais quel éclat  
En cet état ?  
L'astre brille pour éclairer,  
Des Mages viennent l'adorer,  
C'est le premier hommage  
Au Roy des Roys, au souverain,  
C'est le noble suffrage  
De tout le genre humain.

Voici maintenant une chanson satirique qui met dans la bouche d'un paysan des alentours les réflexions inspirées à certains Pontoisiens par les querelles renaissantes du Grand-vicaire de Rouen et du Doyen de Saint-Mellon. Sa date est 1768 puisqu'elle fait allusion à la chute de la Roche qui écrasa quelques maisons du quartier de Pothuis l'année précédente. Elle a pour titre :

### RELATION VÉRITABLE

#### DE LA PROCESSION DE L'ASCENSION A PONTOISE

Pour voir cette procession (*bis*)  
Dont on fait par tout mention,  
Lon lan la derirette,  
Tout droit à Pontoise j'alli,  
Lon lan la deriri.

Tout aussitôt que j'arrivi (*bis*),  
Je vis tout le monde couri,  
Lon lan la derirette,  
Avec eux je couru aussi,  
Lon lan la deriri.

En sortant elle descendit (*bis*)  
Par un endroit tout mal bati,  
Lon lan la derirette,  
C'est le chemin du Paradis,  
Lon lan la deriri.

J'aperçus des gens tout d'abord (*bis*)  
Qui portoient des chapes tout d'or,  
Lon lan la derirette,  
Dont le nombre était fort petit,  
Lon lan la deriri.

Je n'y vis rien de surprenant (*bis*)  
Sinon qu'ils marchaient d'un pas lent,  
Lon lan la derirette,  
Sans éclat, sonnette, ni bruit,  
Lon lan la deriri.

Les chanoines de Saint Meulon (*bis*)  
S'egosilloient en faux bourdon,  
Lon lan la derirette.  
Ils étoient au plus neuf ou dix,  
Lon lan la deriri.

Ils portoient des pieaux sur le bras (*bis*);  
Gravement ils comptoient leurs pas,  
Lon lan la derirette.  
A les voir on prenoit plaisir,  
Lon lan la deriri.

Derrière eux un homme de bien (*bis*)  
Qu'on me dit estre le Doyen,  
Lon lan la derirette,  
Dévotement y présidit,  
Lon lan la deriri.

Dans mon village on m'avoit dit (*bis*)  
Que ça seroit bien plus gentil,  
Lon lan la derirette,  
Mais on ne la montrit qu'à demy,  
Lon lan la deriri.

On voyoit en foule partout (*bis*)  
Des gens qui murmuroient tretous,  
Lon lan la derirette.  
Des plus belles j'en entendis,  
Lon lan la deriri.

L'un disoit : Où sont nos curés? (*bis*)  
Auroient-ils peur d'estre écrasés,  
Lon lan la derirette,  
De ce qui l'hiver dernier tombit,  
Lon lan la deriri?

L'autre, parmi ce boulevard (*bis*) :  
Je vous jure, s'écrioit-il,  
Lon lan la derirette,  
Qu'en peu la messe on abolit,  
Lon lan la deriri.

C'est le grand-vicaire, a-t-on dit (*bis*),  
 Qui la paresse leur prescrit,  
 Lon lan la derirette.  
 En ce point on lui obéit,  
 Lon lan la deriri.

Les autres qu'étoient avant ly (*bis*)  
 N'en ont jamais tant fait ny dit,  
 Lon lan la derirette.  
 Ces messieurs valoient bien sty-cy,  
 Lon lan la deriri.

On dit qu'il veut estre mitré (*bis*).  
 Si c'est trop, qu'il soit donc crossé,  
 Lon lan la derirette.  
 Je l'y souhaitons dès aujourd'huy,  
 Lon lan la deriri.

Ces messieurs ont bien du pouvoir (*bis*).  
 Ils peuvent, selon leur vouloir,  
 Lon lan la derirette,  
 Chasser les saints du Paradis,  
 Lon lan la deriri.

Tout aussitôt je demandis (*bis*) :  
 La police est donc endormie,  
 Lon lan la derirette,  
 Pour souffrir ce charivary,  
 Lon lan la deriri ?

Ah ! pour ma foy, répondit-on (*bis*),  
 Les loix et la dévotion,  
 Lon lan la derirette,  
 Le tout s'en va coucy coucy,  
 Lon lan la deriri.

Moy tout à l'instant je compris (*bis*)  
 Qu'il ne faut point estre surpris,  
 Lon lan la derirette,  
 De la disette de nos fruits,  
 Lon lan la deriri.

Puisque les pasteurs aux brebis (*bis*)  
 Pour les saints n'ont que du mépris,  
 Lon lan la derirette,  
 Nous sommes pour eux tous punis,  
 Lon lan la deriri.

Le grand vicaire j'avisais (*bis*).  
 Je le crus grand, je me trompis,  
 Lon lan la derirette.  
 C'est dommage qu'il soit petit,  
 Lon lan la deriri.

Dans mon village je rentris (*bis*),  
 Le cœur serré, tout hahury,  
 Lon lan la derirette,  
 Mais je n'y serai plus repris,  
 Lon lan la deriri.

Le malicieux paysan (?) que la chanson met en scène semble se gausser fortement des visées ambitieuses de Mgr le Grand Vicaire de Rouen à Pontoise. Pour une fois, il a été prophète en son pays : peut-être ne croyait-il pas avoir tant de succès.

Le Grand-Vicariat pouvait être regardé, depuis Louis XIV, comme un marche-pied pour l'accès d'un trône épiscopal. Plusieurs titulaires de la fonction avaient été promus ; l'un d'eux venait depuis peu de mourir sur un siège métropolitain.

C'est en 1767 que cette charge fut accordée à Pierre-Augustin Godart de Belbeuf, alors dans sa 38<sup>e</sup> année. Le 15 mai 1774, il était sacré évêque d'Avranches. La Révolution le surprit dans ces fonctions ; mais il n'attendit pas le poignard des septembriseurs ou le couperet de la guillotine. Émigré en Angleterre, il y mourut pendant la persécution. Avec lui s'éteignit son évêché, que le Concordat n'a pas rétabli.

Le doyen de Saint-Mellon « que l'on dit homme de bien » était, croyons-nous sans toutefois pouvoir le préciser aussi sûrement, un proche parent — le propre neveu sans doute — de François-Charles de

Béringhem, grand vicaire de Melun dans l'église de Sens, nommé à 34 ans évêque du Puy et mort après 17 ans de prélature en 1751.

Ce dignitaire de l'Église avait pour père Jacques-Louis de Béringhem, comte de Châteauneuf et du Plessis-Bertrand, premier écuyer du Roi.

Quant aux curés des cinq paroisses de la ville, il ne nous a pas semblé utile de relever leurs noms, puisqu'ils apparaissent dans cette petite scène, évocatrice du *Lutrin*, à titre de comparses muets.

Les démêlés entre le Chapitre du château et les curés de Pontoise placés de toute ancienneté sous sa juridiction ont amené des péripéties parfois tumultueuses (2), dont les archives ecclésiastiques et judiciaires ont gardé la mémoire.

(1) M. l'abbé Alliot, auquel nous devons un renseignement précis, signale qu'une chronologie des vicaires généraux de Rouen à Pontoise pour le XVIII<sup>e</sup> siècle dans.

(2) Voir notamment la Description de la Haute Normandie, par Dom Toussaints Duplessis, t. II, pp. 179 et suiv.



## L'ÉBOULEMENT DE LA ROCHE

L'érudit magistrat auquel nous devons la conservation de tant de souvenirs sur l'histoire pontoisienne, Paul-François Pihan de la Forest, a relaté ainsi l'épisode auquel fait allusion la chanson sur la *Procession de Saint-Mellon* (1) :

« La nuit du 24 au 25 novembre 1767, à trois heures du matin, un bloc de pierre de la longueur de cinquante pieds sur trente à quarante de hauteur, se détacha du roc sur lequel étoit établi le jardin du doyenné de Saint-Mellon, les maisons des chanoines et l'église de la Collégiale. Tous les apprentis faisant partie de cinq maisons, à commencer par celle du nommé Robinot Sellier, et finissant à celle du sieur Rousseau boucher, furent écrasés; et trois cottières de ces mêmes maisons furent enfoncées. Le bloc se détacha à trois reprises différentes en moins de six minutes avec un fracas effroyable. Les habitans notamment de ces cinq maisons eurent le temps de sortir de leur lit. Un seul compagnon taillandier fut surpris; le plancher de sa chambre fut enfoncé; le lit dans lequel il étoit couché suivit le plancher dans le bassier avec un bloc énorme de pierre qui couvrait le lit, mais qui se trouva heureusement retenu, à trois ou quatre pouces du corps de l'infortuné taillandier, par les décombres de la cottière enfoncée. L'on eut beaucoup de peine à le dégager: il en fut quitte pour quelques blessures aux jambes.

Il resta dans la partie supérieure de l'éboulis une espèce de chapeau soutenu en l'air, de la hauteur de six ou sept pieds, sur vingt de profondeur. M. de Sauvigny, instruit de cet événement, envoya l'architecte Guillaumot pour constater le fait. Le sieur Guillaumot rapporta que, le surplus du roc, depuis la maison de Rousseau jusqu'à celle du Curé de Saint-Pierre, menaçoit d'une ruine prochaine, aussi bien que l'espèce de chapeau dont on vient de parler. »

Le dossier où se trouve cette note historique renferme la copie du

(1) Bibliothèque municipale. Fonds Pihan de la Forest, carton 1, liasse 9, n° 30.

second rapport de l'architecte-expert, qui apporte d'autres précisions sur les conséquences de la catastrophe. En voici le texte :

L'an mil sept cent soixante sept, le quatre du mois de décembre, en exécution de l'ordonnance de Monseigneur l'Intendant de la Généralité de Paris, Nous, Architecte de ladite Généralité, nous sommes transporté de nouveau en la ville de Pontoise, à l'effet de faire travailler à l'enlèvement de la masse du rocher qui menace de tomber, ainsi qu'il a été constaté par notre procès-verbal du 28 novembre, la dépense duquel travail Monseigneur l'Intendant a ordonné être payée des deniers d'octroi et patrimoniaux de ladite ville, pour quoi il nous a enjoint de concerter avec les sieurs officiers municipaux les opérations à faire.

Nous nous sommes en conséquence présentés au sieur Jolly échevin, seul officier municipal en exercice, la place de maire et une place d'échevin n'étant pas remplies ; auquel sieur Echevin nous avons donné connoissance de ladite ordonnance de Monseigneur l'Intendant écrite en marge de notre procès-verbal : à quoi il nous a observé qu'il ne pouvoit rien décider à ce sujet de lui-même, mais qu'il en conférerait avec les sieurs Conseillers et Notables de ladite ville. Et, le lendemain 5, étant retourné chez lui pour savoir la résolution des Notables, il nous a dit que la Ville, bien loin d'avoir des fonds en caisse, étoit fort endettée, comme le savoit très bien Monseigneur l'Intendant ; qu'ainsi, sans son secours, elle ne pouvoit entreprendre aucune dépense ; qu'au surplus ces Messieurs pensoient que l'ouvrage en question devoit être fait aux dépens du Seigneur de ladite ville (1).

Sur laquelle réponse nous nous sommes retiré ainsi qu'il nous étoit prescrit, et nous étant de nouveau transporté au-dessous du rocher, avec des carriers qui se sont présentés à nous, nous avons examiné la proposition qui nous a été faite par iceux, de démolir la masse du roc, sans grue et de la même manière que s'il s'agissoit d'une carrière ordinaire, sans qu'il y ait le moindre risque pour eux : ce qui nous a paru très possible en raison de la méthode qu'ils nous ont proposée et qu'il est inutile de détailler ici.

Avons en même temps examiné le danger qu'il pourroit y avoir pour les maisons qui se trouvent tant au-dessous de ce roc que sous les autres parties qui menacent de tomber si elles venoient à se détacher d'elles-mêmes, et nous avons reconnu que les maisons des nommés Robinot cellier (*sic*), Motte taillandier, Chevrier pâtissier, Duru manouvrier, Chevy boulanger, qui ont déjà été endommagées par la chute de la première masse, particulièrement les trois dernières dont les cottières sont fort entamées (*sic*), courront grand risque d'ébouler, une partie des planchers n'étant plus soutenus ; que celle du sieur Rousseau seroit écrasée par la chute de la masse qui se détache, et qu'il est de la plus grande imprudence aux habi-

(1) Le seigneur engagiste du Domaine de la Couronne à Pontoise.



tans de ces maisons d'y rester la nuit. Avons aussi reconnu que les maisons des nommés Desboisseaux vannier, Laurent farinier, et Auger chapelier seroient écrasées par la chute d'une partie de roc très fendu sur laquelle le sieur Ringard, chanoine du Chapitre de Saint-Mellon, a élevé une petite maison qui ne tend qu'à accélérer la chute de cette partie du rocher. Enfin nous avons encore reconnu que les maisons de la dame Maur épicière, des sieurs Maur mercier, et Chéron cordonnier, seroient écrasées par la chute du rocher qui soutient la chapelle Notre-Dame de l'église Saint-Pierre, et qui forme un avant-bec en porte-à-faux très considérable : pourquoi nous estimons qu'il faudroit, le plus promptement possible, démolir la chapelle et accessoires, afin de pouvoir démolir ensuite cette masse rocheuse. En attendant, nous ne pouvons dissimuler que tous les habitants de ces maisons sont dans un danger imminent, ces différentes masses de rocher pouvant tomber subitement ainsi que celle qui s'est détachée le 25 novembre dernier et causer les plus grands désastres.

De tout quoi nous avons dressé notre procès-verbal, pour être sur icelui ordonné par Monseigneur l'Intendant.

GUILLAUMOT.

Il ne paraît pas que, malgré l'urgence, il ait été donné suite à toutes les suggestions de ce rapport. Le dossier contient trois lettres adressées à Pihan de la Forest par « Louis-Jean Bertier de Sauvigny, chevalier, conseiller d'Etat, intendant de la Généralité de Paris », celui-là même qui devait être l'une des toutes premières victimes de la Révolution.

Dans la première, en date du 9 décembre 1767, il prescrit de communiquer le rapport de Guillaumot aux corps municipaux et aux paroisses de la ville, afin de délibérer sur les mesures à prendre pour prévenir les accidents redoutés et pourvoir à la dépense nécessaire. Cependant, vu l'urgence et le danger imminent dont un certain nombre d'habitants sont menacés, « nous les exhortons et même leur enjoignons, écrit l'Intendant, de ne point habiter leurs maisons, au moins pendant la nuit ».

Ces mesures furent incomplètes, car en février 1771 le Curé de Saint-Pierre ayant appelé l'attention de l'Intendant sur la situation angoissante qui se reproduisait, Guillaumot fut envoyé revisiter le rocher et la chapelle Notre-Dame. Sur son rapport, que le dossier ne contient pas, Bertier de Sauvigny dicta et signa, le 2 mars suivant, une lettre à Pihan de la Forest ainsi conçue : « En conséquence, Monsieur, de la délibé-

ration du Corps municipal et des habitans de la ville de Pontoise, et des habitans de la paroisse de Saint-Pierre, je vous envoie une ordonnance dont l'objet est de prévenir les malheurs qu'entraîneroit la chute subite du rocher sur lequel est bâtie la chapelle de la Vierge, dépendante de ladite église. Vous savez mieux que personne combien l'exécution de cette ordonnance exige de célérité ; ainsi j'espère que, de concert avec les officiers municipaux, vous prendrez les mesures les plus certaines pour qu'elle ne souffre pas le moindre délai. Je vous prie d'avoir le soin de m'informer de tout ce qui sera fait sur un objet aussi intéressant. Je suis, avec une parfaite considération, votre très humble et très obéissant serviteur ».

J. DEPOIN.